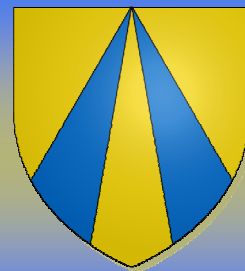


Bulletin d'informations municipales de Fréjeville



N° 10 - Janvier 2014



ÉDITION ANNUELLE :

Le bilan 2013

Les dernières informations

Le mot des associations

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LE MOT DU MAIRE	3
INFORMATIONS PRATIQUES	
MESSAGES AUX HABITANTS DE FRÉJEVILLE	4
- L'INFORMATION DE FRÉJEVILLE EN CONTINU SUR INTERNET	
- RÉSULTATS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION	
- INTERCONNEXION EN EAU DU SUD-OUEST TARNAIS	5
- INTERCONNEXION EN EAU DU SUD-OUEST TARNAIS (SUITE)	
- AUGMENTATION DE LA DURÉE DE VALIDITÉ DES CARTES D'IDENTITÉ	6
- AUGMENTATION DE LA DURÉE DE VALIDITÉ DES CARTES D'IDENTITÉ (SUITE)	
- PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES CAMBRILAGES	7
- ZOOM SUR L'ÉLAGAGE	8
INFORMATIONS GÉNÉRALES	
- BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	
- AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL - A.D.M.R.	9
LE BUDGET DE LA COMMUNE - BILAN DE L'ANNÉE 2013	
- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	10
- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	
- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	11
- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
LA VOIRIE	12
- LES TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE - ANNÉE 2013	
- NOUVEAU CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE	13
ÉTAT CIVIL 2013	
- NAISSANCES	14
- MARIAGES	
- DÉCÈS	
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE	
- LE CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS 2013	15
- LE CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VILLAGES FLEURIS 2013	
L'ANNÉE 2013 EN IMAGES	
- LES COMMÉMORATIONS DES GUERRES MONDIALES - 8 MAI ET 17 NOVEMBRE 2013	16
- INONDATIONS DU 30 MAI 2013	
- EXPOSITION D'ARTISANAT D'ART 'PASSION, ART ET SAVOIR FAIRE' - 14 ET 15 SEPTEMBRE 2013	17
- TÉLÉTHON 2013 - 8 DÉCEMBRE 2013	18
LE MOT DES ASSOCIATIONS	19
- ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT	
- SOCIÉTÉ DE CHASSE DE FRÉJEVILLE	
- ASSOCIATION 'LES AMIS DU RPI DES FARQUETTES - CARBES - FRÉJEVILLE'	20
- ASSOCIATION 'MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE FRÉJEVILLE'	21
- ASSOCIATION 'MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE FRÉJEVILLE' (SUITE)	
- CLUB DE L'AMITIÉ FRÉJEVILLE-CARBES	22
- CLUB DE L'AMITIÉ FRÉJEVILLE-CARBES (SUITE)	
- ASSOCIATION CULTURELLE HMONG DE CASTRES	23
- ASSOCIATION CULTURELLE HMONG DE CASTRES (SUITE)	
- COMITÉ DES FÊTES DE FRÉJEVILLE	24
- COMITÉ DES FÊTES DE FRÉJEVILLE (SUITE)	
- ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRÉJEVILLE - A.S.C.F.	25
- ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRÉJEVILLE - A.S.C.F. (SUITE)	
- ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRÉJEVILLE - A.S.C.F. (SUITE)	26
- ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRÉJEVILLE - A.S.C.F. (SUITE)	27

EN PREMIÈRE PAGE...



👉 Le pigeonnier du « Rouch »

A RETENIR...

DATES DES ÉLECTIONS EN 2014 :

MUNICIPALES 2014 :

1^{er} tour : Dimanche 23 Mars 2014
2^{ème} tour : Dimanche 30 Mars 2014

EUROPÉENNES 2014 :

Dimanche 25 Mai 2014

LA DURÉE DE VALIDITÉ DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ÉVOLUE :

10+5^{ans}

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.

Toutes les infos en page N°6 et 7.



L'INFORMATION EN CONTINU :

Toutes les informations sur Fréjeville actualisées en continu sur notre site internet :



www.village-frejeville.fr

et sur Facebook :



www.facebook.com/frejeville

LE MOT DU MAIRE

L'année 2013 se termine et elle correspond avec la fin du mandat municipal. En 2014 un nouveau maire et une nouvelle équipe seront élus.

Cette année nous avons finalisé les chantiers qui étaient encore en cours et mis en route un petit aménagement qui concerne le petit local, anciennement « poulailler » du presbytère pour une mise à disposition future pour le comité des fêtes.

Au début du mandat il n'avait pas été fait de liste de travaux que nous voulions réaliser et nous avons dit que nous en ferions un maximum en maîtrisant fortement la fiscalité et l'emprunt, ce qui a été le cas.

Les réalisations : le bâtiment technique, renouvellement matériel administratif, rénovation et extension éclairage public, remise aux normes de la salle Fabre, achat véhicule, vestiaires terrain de foot, travaux et remise aux normes école et cantine, et plusieurs aménagements nécessaires.

Nous sommes 5 à ne pas re-solliciter vos suffrages. Pour ma part j'ai passé 25 ans au conseil municipal plus d'autres mandats à côté :

- 3 ans Président du Sivom voirie du canton de Vielmur,
- 18 ans Vice-président de la Communauté des Communes,
- 9 ans Président du Syndicat de l'Eau Vielmur – St Paul,
- Depuis 1996 Président de l'Association de défense et aménagement de l'axe routier Castres – Lavaur- St Sulpice.

A ce sujet l'action que nous avons menée sur cet axe a été payante puisque de triste réputation (42 morts en 10 ans) elle est passée dans l'oubli ; ce qui est fortement positif. Aussi quand je vois que l'on veut réduire la vitesse sur les départementales je dis non ! La preuve en est que l'aménagement du revêtement et la mise en sécurité sont largement responsables.

Il faut rajouter à cet ensemble 5 années de Présidence au Comité des Fêtes de Fréjeville.

Je voudrais saluer mes prédécesseurs maires dont l'ancienneté au sein du conseil municipal varie : Mr VAZZOLER 6 ans, Marc SABARTHÈS 12 ans, Jean Louis LAROQUE 25 ans, que je vais rejoindre à la retraite. Signalons une particularité Fréjevilloise : avec l'élection du prochain maire, nous serons 5 sur la commune en activité ou à avoir exercé (peut-être un record ?) Nous pouvons en conclure que chaque concerné a donné son maximum puis passé le relais pour conserver la dynamique.

Au début du mandat il était demandé aux 10 nouveaux entrants de parfaire leur formation de manière à ce qu'une équipe compétente puisse prendre le relais en 2014, ce qui est le cas.

Une pensée amicale à tous les employés municipaux et aux présidents d'associations.

Je vous remercie toutes et tous de la confiance que vous m'avez apportée.

Je donne la parole à ceux qui quittent la fonction.

Christian BERNAT – 1^{er} adjoint.

« Pendant le premier mandat d'un élu c'est l'écoute et la formation. Le deuxième mandat, l'élue est opérationnel et au troisième mandat au top niveau, il peut même envisager de passer la main. Pour ma part je suis au terme du 3^{ème} mandat, je passe la main et je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordé ».

Geneviève SOCCOL – 2^{ème} adjointe.

« Après 2 mandats dont le dernier comme 2^{ème} adjointe, je considère que pour moi le moment est venu de laisser la place à une nouvelle génération d'élus. Je remercie Mr le Maire, l'équipe municipale, les employés municipaux dont j'ai pu apprécier la compétence et l'implication ».

Monique MARTY – 4^{ème} adjointe.

« Après 3 mandats, je pense que je dois laisser ma place à une nouvelle équipe. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordé ».

Jacqueline ESCANDE – Conseillère.

« Dans la nouvelle équipe que j'ai intégrée en 2008, j'ai souhaité m'occuper de la branche aménagement paysager. J'ai eu l'occasion de pouvoir m'exprimer et je remercie les personnes qui m'ont aidée et écoutée. Le travail réalisé a été récompensé par une 3^{ème} place et la 1^{ère} cette année au concours des villages fleuris. Merci à tous ceux qui m'ont fait confiance ».

Bonne et heureuse année 2014, et surtout bonne santé à toutes et à tous.

Le maire, Michel MAUREL



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Adresse : 1, rue de la mairie
81570 FRÉJEVILLE

Téléphone : 05.63.74.33.58.

Fax : 05.63.74.33.61.

E-mail : mairiefrejeville@wanadoo.fr

Site internet : www.village-frejeville.fr

Facebook : www.facebook.com/frejeville

Ouverture du secrétariat :

Lundi |
Mardi | de 10 h à 12 h
Jeudi | et de 16 h à 18 h
Vendredi |

Permanence des élus :

Vendredi > de 17 h à 18 h 30

ÉCOLE

Mlle Céline LUNARDELLI (Professeur des écoles)

Téléphone : 05.63.74.33.38.

PAROISSE

M. l'Abbé Louis GAU (centre paroissial de Saix)

Téléphone : 05.63.74.71.63.

DISTRIBUTION DES AVIS DE DÉCÈS

Mme Lucette VIGUIER


Téléphone : 05.63.74.34.71.

Messages aux habitants de Fréjeville

L'information de Fréjeville en continu sur Internet

Depuis trois ans et demi, la commune de Fréjeville dispose de son site internet disponible à l'adresse : www.village-frejeville.fr

La page **facebook** ouverte il y a plus de deux ans est quant à elle disponible à l'adresse : www.facebook.com/frejeville

Pour vous y abonner, vous pouvez consulter cette adresse ou bien la page d'accueil de notre site internet, puis cliquer sur  J'aime .



Cette année, notre site internet www.village-frejeville.fr a été indisponible pendant quelques mois. En effet, le serveur de l'hébergeur où est stocké notre site a subi le dimanche 16 juin l'attaque d'un virus assez complexe qui a aussi bloqué par ailleurs une centaine de communes. Depuis le samedi 23 Novembre 2013, le site est de nouveau stable, seuls quelques problèmes d'affichage (notamment des anciens comptes-rendus des conseils municipaux) sont encore présents, mais ils devraient être corrigés rapidement. Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

Sur notre site internet, vous pouvez toujours trouver à la consultation :

- Les dernières **actualités municipales et associatives**.
- Les **comptes-rendus des réunions du conseil municipal**, les **bulletins municipaux**, les **menus de la cantine scolaire** mis en ligne dès leurs disponibilités et **bien plus encore à découvrir...**
- Le **SIP** (Service d'Information Publique) qui facilite les démarches administratives des usagers. C'est un guichet unique d'information en lien avec le www.service-public.fr : **toutes les questions que vous vous posez au quotidien ont leur réponse sur le S.I.P!** Pour y accéder cliquez sur la rubrique : « Service public - Démarches en ligne ».

Vous pouvez aussi être tenus informés des actualités importantes de Fréjeville en vous inscrivant aux communiqués. Pour en bénéficier, tapez votre adresse e-mail dans le cadre réservé à cet effet dans la partie droite du site.

En vous inscrivant, vous pourrez recevoir par e-mail les résultats des élections municipales et européennes 2014, le soir même, dès 20h!

Alors n'attendez pas, inscrivez-vous!

Communiqués

Recevez les communiqués de Fréjeville par email.

Entrez votre email :

(ok)



Résultats du recensement de la population



Du 17 janvier au 16 février 2013, vous avez été sollicités pour le recensement de la population. Cette mission avait été confiée à Monsieur Quentin Bousquet.

Veillez trouver ci-joint les résultats de l'Insee :

	Populations légales en vigueur à compter au : ¹	
	1 ^{er} janvier 2013	1 ^{er} janvier 2014
Population municipale :	661	653
Population comptée à part :	12	23
Population totale :	673	676

Définitions des catégories de population² :

Le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 fixe les catégories de population et leur composition.

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.

La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

- les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune ;
- les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune ; la communauté faisant partie de la liste suivante :
 - ◊ Services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ;
 - ◊ communautés religieuses ;
 - ◊ casernes ou établissements militaires ;
- les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études ;
- les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune au sens de la loi du 3 janvier 1969 et non recensées dans la commune.

La **population totale** est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

¹ Après parution préalable au décret d'authentification au Journal officiel.

² Pour plus de précisions, il est possible de consulter le texte du décret n°2003-485 du 5 juin 2003 sur le site internet insee.fr à la rubrique « Recensement de la population ».

Interconnexion en eau du sud-ouest Tamais



Message de l'I.E.M.N. (Institution des Eaux de la Montagne Noire) :

Cette interconnexion concerne l'alimentation en eau des territoires de Graulhet, des S.I.A.E.P. (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) du Sant et de Vielmur - St Paul par l'I.E.M.N.

Le coût total du projet est de 11 906 000 €, pour un linéaire total du projet de 40,7 km.

Concernant le S.I.A.E.P. de Vielmur - St Paul, l'enveloppe prévisionnelle maximum d'autofinancement est de 550 000 €.

Interconnexion en eau du sud-ouest Tarnais (suite)



Communes qui seront desservies par l'eau de L'I.E.M.N. à hauteur de 66 % du volume distribué :

Damiatte, Saint Paul Cap de Joux, Teyssode, Viterbe, Guitalens - L'Albarède, Puycalvel, Serviès, Cuq en partie (nord-ouest de la RD 92 route de Lautrec) et Fiac en partie secteur Brazis.

Communes qui seront desservies par l'eau du Syndicat du Dadou à hauteur de 34 % du volume distribué :

Fréjeville, Vielmur sur Agout, Carbes, Jonquières, Cuq en partie (sud-est de la RD 92 route de Lautrec) et Fiac en partie toute la commune sauf Brazis.

L'I.E.M.N. sera le maître d'ouvrage unique désigné pour l'ensemble des travaux régis par une convention de co-maîtrise d'ouvrage entre le S.I.A.E.P. de Vielmur, S.I.A.E.P. du Sant, La régie des eaux de Graulhet et l'I.E.M.N.

Calendrier 2015 (dans ce projet sont prévu quatre tronçons) :

Tronçon n°1 :

Renforcement de la maille I.E.M.N. en amont de la Rivayrié - 4,7 km de réseau du lieu-dit Blan à la Rivayrié. Maîtrise d'ouvrage : I.E.M.N.

Enveloppe prévisionnelle pour le tronçon 1: 2 240 000 €.

Montant des aides (Conseil général du Tarn et l'agence de l'eau) à préciser.

Autofinancement à Préciser.

Tronçon n°2 :

Liaison la Rivayrié - Guitalens - L'Albarède - 13 km de conduite mutualisés avec le S.I.A.E.P. de Vielmur - St Paul, S.I.A.E.P. du Sant et la régie des eaux de Graulhet.

Maîtrise d'ouvrage : La régie des eaux de Graulhet, S.I.A.E.P. de Vielmur - St Paul et S.I.A.E.P. du Sant régis par une convention d'entente.

Enveloppe prévisionnelle pour tronçon 2 : 4 535 000 €.

Montant des aides (Conseil général du Tarn et l'agence de l'eau) : 2 536 000 €.

Autofinancement : 1 999 000 €.

Tronçon n°3 :

Liaison Montaut - Sémalens - 8 km de réseau.

Maîtrise d'ouvrage S.I.A.E.P. du Sant.

Enveloppe prévisionnelle pour le tronçon 3 : 970 000 €.

Montant des aides (Conseil du Tarn et l'agence de l'eau) : 898 000 €.

Autofinancement : 194 000 €.

Tronçon n°4 :

Liaison Guitalens - L'Albarède - Graulhet - 15 km de réseau.

Maîtrise d'ouvrage Régie des eaux de Graulhet.

Enveloppe prévisionnelle pour le tronçon 4 : 4 161 000 €.

Montant des aides (Conseil général du Tarn et l'agence de l'eau) : 2 081 000 €.

Autofinancement : 2 080 000 €.

Augmentation de la durée de validité des cartes d'identité



Le décret relatif à la durée de validité et aux conditions de délivrance et de renouvellement de la carte nationale d'identité entre en vigueur au 1^{er} janvier 2014.

Ainsi toutes les cartes délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 seront établies pour 15 ans. **La durée de validité des cartes nationales d'identité sécurisées** délivrées à des personnes majeures **entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 est portée de 10 à 15 ans automatiquement.**

Pour ces cartes, la prolongation de leur durée de validité sera automatique et ne nécessitera aucune démarche de la part des administrés pour modifier la date de validité inscrite sur le titre.

La durée de validité des cartes nationales d'identité sécurisées délivrées aux personnes mineures, fixée à 10 ans, reste inchangée.



Suite page suivante ⇨

Augmentation de la durée de validité des cartes d'identité (suite)



Ci-joint des affiches résumant les nouvelles dispositions :

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

10+5 ans

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

L'État simplifie vos démarches

- Les cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 seront valables 15 ans.
- Les cartes valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.
- Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

www.interieur.gouv.fr | www.diplomatie.gouv.fr

Plan national de lutte contre les cambriolages



Le plan national de lutte contre les cambriolages et les vols à main armée constitue une priorité d'action des services de l'état.

Voici l'affiche de la campagne d'information citoyenne sur l'appel des numéros d'urgence 17 et 112 :

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage : APPELEZ LE 17 OU LE 112

Votre appel peut être déterminant pour interpellier les cambrioleurs

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Protégez votre domicile

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.
- Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.
- Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité).
Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

Pour en savoir plus,
www.interieur.gouv.fr

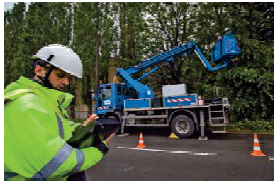


Électricité Réseau Distribution France (E.R.D.F.) lance une opération de communication sur l'élagage.

Voici un flyer rappelant les règles et la réglementation en cours à respecter :



ZOOM SUR L'ÉLAGAGE



Les règles de sécurité

À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
 - Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
 - Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
 - Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service « dépannage » d'ERDF.
 - Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
 - Si un arbre menace une ligne, prévenir le service « dépannage » d'ERDF ou 09 725 750 suivi des deux chiffres de votre département.
- Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.erdfdistribution.fr

Les distances de sécurité



Distance	Câble nu	Câble isolé
Espace Verticaux	1 m	0 m (sauf de traitement)
Haute tension	2 m	0 m (sauf de traitement)

Conseils pratiques

- Conseil n°1 :** Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
- Conseil n°2 :** Entretenez régulièrement votre végétation.
- Conseil n°3 :** Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.



ERDF - Électricité Réseau Distribution France
Tour Warocquier 150085 Paris La Defense cedex
www.erdfdistribution.fr
N°09 725 750 (hors zone de couverture de 978 819 200 000 - 975 400 000 - 974 400 000)

L'élagage, un enjeu pour tous

Le développement de l'énergie électrique nécessite la mise en œuvre de lignes électriques qui sont soumises à des contraintes de sécurité et de fiabilité. L'élagage est une opération essentielle pour garantir la sécurité des personnes et des biens, ainsi que la continuité de service.

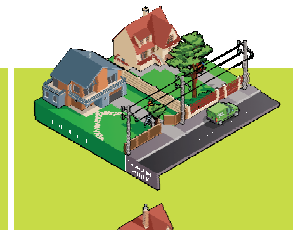
Source : Centre National de Prévention, de l'Agencement et de la BT.

Les responsabilités

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
 - ou
 - le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.
- Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ERDF par l'envoi d'une DT-DICT sur www.reseaux-et-canalisation.fr



Comment ça marche ?

Techniques d'élagage

Les travaux d'élagage réalisés avec les techniques traditionnelles sont longs et difficiles. C'est pourquoi, ERDF expérimente la grappe et l'élagage héliporté.

Expérimentation de l'élagage par grappe

La « grappe » est un organ d'une soie circulaire placée à l'extrémité d'un mât télescopique pouvant atteindre une hauteur de 22 mètres. Cette méthode est 5 fois plus rapide que les techniques classiques. Elle permet d'élaguer environ 1 km de ligne par jour.

Expérimentation de l'élagage par héliporté

Pour les zones difficiles d'accès où les moyens conventionnels sont peu appropriés, cette technique à un rendement très élevé : alors qu'il faut en moyenne un mois pour élaguer 4 à 5 km avec les techniques traditionnelles, une seule intervention par hélicoptère permet d'élaguer environ 6 km de ligne.

Les nouvelles techniques complètent l'élagage traditionnel. Ainsi, les élagages sont de plus en plus performants et garantissent chaque jour une meilleure qualité de l'acheminement électrique.

Grappe ▼

Élagage héliporté ▼

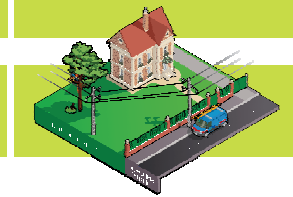
30 000 km

de lignes électriques

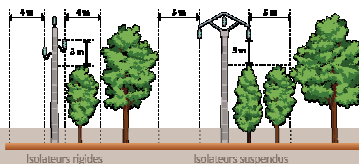


L'élagage est à la charge d'ERDF

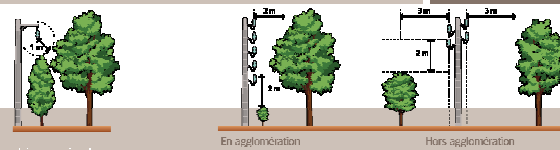
Dans les autres cas, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.



Les distances à la construction des lignes électriques (norme NFC 71-201)



Lignes haute tension HTA : Attention : les distances varient selon les types de lignes



Lignes basse tension (BT) : En agglomération / Hors agglomération

ERDF demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

Que dit la réglementation ?

Le Code de l'énergie reconnaît à ERDF le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourrissent par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages ».

Informations générales

Bibliothèque municipale



Message des responsables de la bibliothèque municipale :

Du nouveau à la bibliothèque.

La bibliothèque municipale de Fréjeville comporte plus de 1500 livres offerts au cours des années par de généreux donateurs. Jusqu'à récemment, elle était gérée par Nicole et Jean-Michel Vazzoler. Mais après de nombreuses années au service des lecteurs de la commune, ces derniers ont souhaité passer la main. C'est pourquoi une nouvelle équipe prend la relève. Elle sera animée par Claude Genevet et Jacqueline Escande qui attendent impatiemment d'autres bonnes volontés pour permettre une ouverture hebdomadaire. Nous vous espérons nombreux à vous intéresser à ce projet municipal.

Afin également de redonner un élan à la bibliothèque, votre avis nous intéresse. Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres un questionnaire sur vos attentes en matière de lecture. Il se trouve également sur le site informatique de la commune. Vos réponses nous seront bien utiles. Elles sont à retourner à la mairie, directement, ou par mail sur le site informatique, si possible avant le 10 janvier.

Les responsables de la bibliothèque, Claude GENEVET et Jacqueline ESCANDE

Aide à domicile en milieu rural - A.D.M.R.



Message de l'association A.D.M.R. de Sémalens, Cambounet et Fréjeville :

L'association A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) dont le siège social est actuellement au local « 44 Bis les promenades - 81570 SÉMALENS » a été créée le 16 juillet 1966, à l'initiative des habitants du secteur pour répondre aux besoins de la population. Dans le Tarn, les premières associations ont été créées à partir de 1946. L'association couvre les communes de Cambounet sur le Sor, Fréjeville et Sémalens.

Les missions de l'association sont :

- Permettre à tous de mieux vivre à domicile avec l'aide des salariés de l'intervention, recrutés et dirigés par une équipe de bénévoles bien implantés dans leur localité et à l'écoute de tous les besoins aux familles.
- Aider en favorisant l'autonomie de toutes les personnes aidées et leurs familles.
- Participer au développement local par la création d'emplois.
- Encourager la participation de tous pour développer des liens solidaires et l'animation locale.

Pour les personnes qui se sentent trop seules, isolées ou dépendantes nous pouvons vous proposer la **téléassistance filien** dont les frais peuvent être pris en charge par les caisses.

Pour tous renseignements relatifs aux services et au fonctionnement de l'A.D.M.R. vous pouvez vous rendre au local « 44 Bis les promenades - 81570 SÉMALENS » où vous serez accueillis par une secrétaire de la fédération ou un bénévole :

- **Les mardis après-midi de 14h30 à 17 h00,**
- **Les jeudis matin de 9h30 à 12h00,**
- **Les vendredis matin uniquement sur rendez-vous.** Ou laisser un message sur le répondeur de l'association : 05.63.70.99.84.

Moyennant une cotisation de 5 € par an, vous serez adhérents à l'association et aurez le droit de vote aux assemblées générales.

L'A.D.M.R. est un réseau associatif à but non lucratif. Ce point est important car l'association ne cherche pas à faire des profits; son activité doit être simplement équilibrée économiquement. C'est pour cette raison que les interventions à domicile de l'A.D.M.R. sont possibles y compris dans les territoires les plus fragiles et éloignés que d'autres considèrent non rentables.

Les membres du conseil d'administration et tout le personnel salarié vous présentent à toutes et à tous des communes de Cambounet, Fréjeville et Sémalens, leurs meilleurs vœux de bonne santé, bonheur et prospérité pour l'année 2014.

Les membres du bureau de l'A.D.M.R. de Sémalens

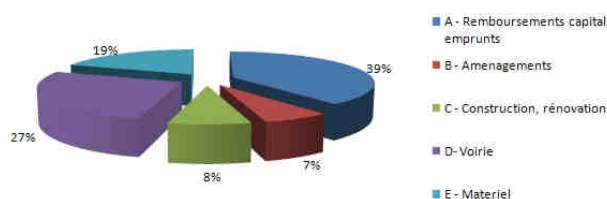




Les opérations entre section correspondent à des mouvements comptables. Elles sont toujours équilibrées entre fonctionnement et investissement.

Les dépenses d'investissement

Dépenses investissement : 97 568€



C - Construction rénovation	Montants en €
Vestiaire foot	3 021
Clôture bâtiment technique	3 169
Portail école	1 442
Total :	7 632

A - Remboursements capital emprunts	Montants en €
Pont de la Mouline	20 850
Aménagement presbytère	10 864
Pont de Carbes	2 800
Vestiaire	3 140
Restitution Caution	790
Total :	38 444

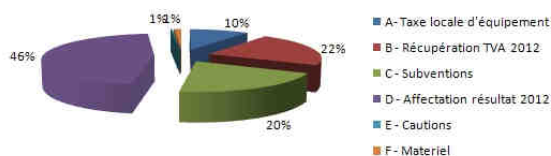
D - Voirie	Montants en €
Travaux voirie communale	26 326
Total :	26 326

B - Aménagements	Montants en €
Réalisation Columbarium	2 560
Travaux d'exhumation	1 148
Aménagement L'Issartade	2 623
Total :	6 331

E - Matériel	Montants en €
Petit matériel	2 835
Achat camion	16 000
Total :	18 835

Les recettes d'investissement

Recettes investissement : 110 668€



C - Subvention	Montants en €
Subvention rénovation école 2012	3 369
Subvention réalisation vestiaire foot	13 600
Amende de police	5 403
Total :	22 372

A - Taxe locale d'équipement	Montants en €
Taxe locale d'équipement	11 077
Total :	11 077

D - Affectation résultat 2012	Montants en €
Affectation résultat 2012	51 037
Total :	51 037

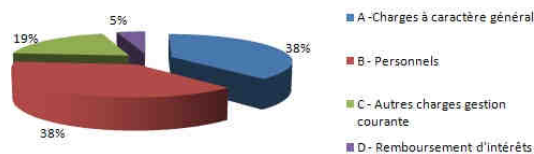
B - Récupération TVA 2012	Montants en €
Récupération TVA 2012	24 402
Total :	24 402

E - Cautions	Montants en €
Versement caution appartements presbytère	380
Total :	380

F - Matériel	Montants en €
Vente camion	1 400
Total :	1 400

Les dépenses de fonctionnement

Dépenses fonctionnement : 325 611€



A – Charges à caractère général	Montants en €
Eau, électricité, carburant	24 195
Fournitures entretien, administrative et scolaire, petit équipement	9 709
Entretien terrains et bâtiments	19 631
Entretien voies et réseaux	8 238
Entretien matériel roulant et biens immobiliers	3 606
Maintenance	3 020
Assurances	5 881
Honoraires	5 804
Bulletin Municipal	1 173
Cérémonies	1 608
Transports collectifs et transport repas	3 174
Frais de télécommunication	3 130
Vérifications bâtiments	4 083
Repas scolaire et personnes âgées	26 683
Cotisation URSSAF et centre de Gestion	1 907
Taxes foncières	2 533
Divers	380
Total :	124 755

B - Personnels	Montants en €
Charges de personnel	124 142
Total :	124 142

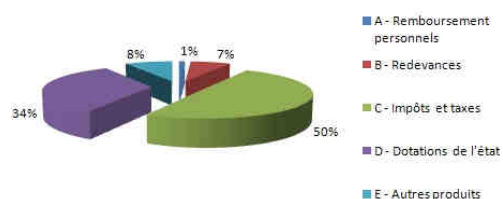
C – Autres charges de gestion courante	Montants en €
Indemnités élus	18 800
Service incendie	12 629
Transport FEDERTEEP	10 488
Subventions (Associations de la commune)	10 809
Divers	533
Total :	53 259

D – Remboursement d'intérêts	Montants en €
Intérêts d'emprunts Presbytère, ponts de la Mouline, de Carbes et vestiaire	14 480
Total :	14 480

E – Autres	Montants en €
Reversement dotation	8 975
Total :	8 975

Les recettes de fonctionnement

Recettes fonctionnement : 380 552€



A – Remboursement personnels	Montants en €
Remboursement rémunération personnel	3 983
Total :	3 983

B - Redevances	Montants en €
Repas cantine scolaire	11 383
Repas personnes âgées	13 296
Participation portage repas mairie de Carbes	1 877
Total :	26 566

C – Impôts et taxes	Montants en €
Contributions directes	170 794
Taxes pylônes électriques	6 228
Taxes ventes terrains	12 495
Total :	189 517

D – Dotation de l'état	Montants en €
Dotation forfaitaire	78 421
Dotation solidarité rurale	17 008
Dotation nationale de péréquation	19 578
Dotation aux élus locaux	2 797
Compensation taxe professionnelle, foncière et d'habitation	11 111
Total :	128 915

E – Autres produits	Montants en €
Location Presbytère et salle Fabre	25 883
Garderie	1 470
Libéralités	3 000
Remboursement sinistre	1 218
Total :	31 571



Les travaux de voirie communale et intercommunale - année 2013



Voici les travaux de voirie communale effectués durant l'année 2013 :

Budget : 30 000 €

- « En Vialatte » - VC 2
« La Doumérié » - VC 22
RD 50 ⇒ Préparation + revêtement monocouche
- « Le Quintal » - CR 3 ⇒ Renforcement 0/20
⇒ Revêtement tri-couche
- Hameau « Le Pujol » ⇒ Préparation P.A.T. (Point À Temps)
⇒ Remise en état 0/20
⇒ Revêtement bicouche
- Impasse à « Fréjeville » au bord de la route des Étangs ⇒ Préparation P.A.T. (Point À Temps)
⇒ Revêtement bicouche
- Chemin de « La Gayé » ⇒ Voirie dégradée très importante.
Remise en état en bouchant les trous avec de la grave émulsion : 20,66 Tonnes.
Travaux exécutés par les employés municipaux.

Voici les autres travaux qu'il reste à réaliser sur la commune :

Budget : 20 000 €

- Traversée de l'agglomération sur la route départementale RD 50 :
(Ces travaux n'ont pu être fait en raison d'une surcharge de travail de l'entreprise mais ils seront finis dans le 1^{er} trimestre 2014). ⇒ Aménagement d'un trottoir.
⇒ Pose d'un radar pédagogique solaire.
⇒ Marquage au sol (passage piétons).

Voici les travaux de voirie intercommunale (C.C.L.P.A.) effectués durant l'année 2013 :

Budget : 12 000 €

- Du « Pont de la Mouline » à la « Rue du centre » - VC 3 ⇒ Revêtement bicouche.
- « Persipo » - VC 6 ⇒ Pose d'un drain en accotement.
⇒ Revêtement sur 30 m.

La commission voirie



↳ Impasse à « Fréjeville » au bord de la route des Étangs



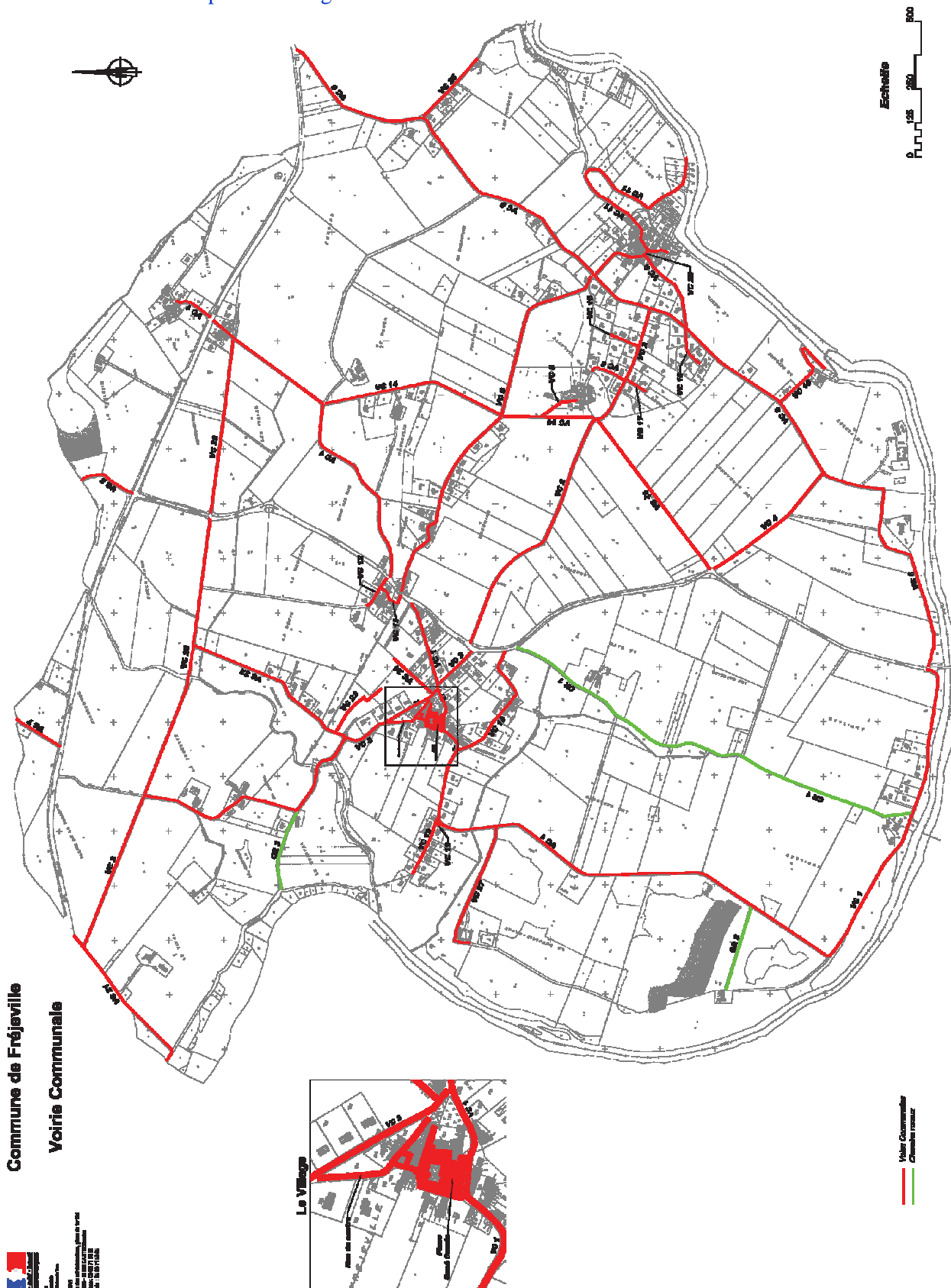
↳ Chemin de « La Gayé »

Nouveau classement de la voirie communale



Le tableau du classement de la voirie communale a été mis à jour. Voici les différentes voies qui ont été définies lors du vote du conseil municipal du 4 juillet 2013 :

- 27 voies à caractère communal pour une longueur cumulée de 24 214 mètres.
- 2 rues pour une longueur totale de 455 mètres.
- 3 chemins ruraux pour une longueur de 2 252 mètres.



Etat civil 2013

Naissances



Nous souhaitons la bienvenue à :

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>DATE ET LIEU DE NAISSANCE</u>
RUI Maxence	2, Hourmine	2 février 2013 (Castres)
ALVÈS JIMENEZ Serena	7, place René Cassin	11 février 2013 (Castres)
COUZAC MOUCHELET Yann	Le Quintal	26 février 2013 (Castres)
POL Tyméo	En Sabarthès	12 mai 2013 (Castres)
JOUGLA Cassie	La Ginestière	13 octobre 2013 (Castres)

Mariages



Nous adressons nos félicitations à :

<u>NOM, PRÉNOM</u>		<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>DATE</u>
DELPAS Thomas	avec	BUCCELLI Déborah	3 août 2013
BOUSQUET Quentin	avec	ALBA Julie	31 août 2013

Décès



Nous partageons la peine de toutes les familles :

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>ÂGE</u>	<u>DATE ET LIEU DE DÉCÈS</u>
SOMMAGGIO Romano	3, L'Issartade	91 ans	23 février 2013 (Castres)
BERNAT Gilbert	La Gascarié	93 ans	3 août 2013 (Fréjeville)
CAUQUIL Évelyne (née GALIBERT)	1, rue du centre	61 ans	26 novembre 2013 (Fréjeville)

Aménagement de l'espace

Le concours des maisons et jardins fleuris 2013



Le concours des maisons et jardins fleuris a été organisé pour la cinquième fois par les communes de Fréjeville et de Carbes. Nous remercions les familles d'avoir embelli nos villages durant tout l'été et plus encore.

Voici le résultat du concours pour les catégories proposées :



Catégorie "Maisons et Jardins" :

- 1^{er} prix : Mr LANDES André - Fréjeville
- 2^{ème} prix : Mr ZACCOLETTI Claude - Fréjeville
- 3^{ème} prix : Mme COMBES Béatrice - Carbes
- 4^{ème} prix : Mme CAMINADE Paulette - Carbes
- 5^{ème} prix : Mme FARAL Florence - Fréjeville
- 6^{ème} prix : Mme BÉDIA Eugénie - Carbes
- 7^{ème} prix : Mr et Mme SIMONINI Fabien - Fréjeville
- 8^{ème} prix : Mme LAIGLE Anne - Fréjeville

Catégorie "Facades et Balcons" :

- 1^{er} prix : Mme PUGET Odette - Fréjeville
- 2^{ème} prix : Mme IZARD Isabelle - Fréjeville
- 3^{ème} prix : Mme BOUTES Nelly - Carbes
- 4^{ème} prix : Mme BARDOU Ginette - Fréjeville
- 5^{ème} prix : Mme AGASSE Madeleine - Carbes



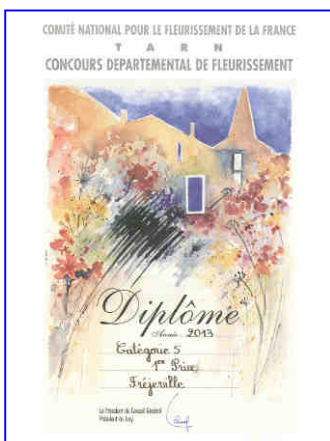
↳ Lauréats du concours lors de la remise des prix à la mairie de Carbes le 26 octobre 2013

Catégorie "Petites Jardinières" (Diplôme décerné dans la catégorie "Enfant") :

- 1^{er} prix : Milles Marine et Aurore FRANC - Fréjeville



Le concours départemental des villages fleuris 2013



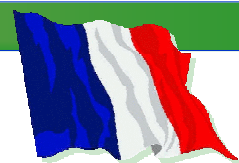
La commune de Fréjeville a été récompensée lors du concours départemental de fleurissement, organisé par le Comité national pour le fleurissement de la France.

Notre village a remporté le 1^{er} prix de la catégorie 5.

Un diplôme a été remis à cet effet par le président du Conseil Général et du jury M. Thierry Carcenac, le président du C.D.T. M. Jean-Marie Fabre et le président du C.A.U.E. M. Paul Salvador. La commune a aussi obtenu un bon d'achat de 90 € à déboursier chez les horticulteurs affiliés aux enseignes « Couleurs de l'autan ».

Après une 3^{ème} place l'an passé, les projets d'embellissement de notre commune mis en place par la commission « aménagement de l'espace » ont porté leurs fruits. Une mention particulière est à donner à nos employés municipaux qui œuvrent tout au long de l'année à entretenir nos espaces verts.

Les commémorations des guerres mondiales - 8 mai et 17 novembre 2013



Le 8 mai 2013 et le 17 novembre 2013 ont eu lieu les traditionnelles commémorations des guerres mondiales.

Comme à l'accoutumée, Monsieur le maire Michel Maurel et Monsieur Joseph Izard ont déposé une gerbe sur le monument aux morts de la commune.

Le 17 novembre, Erwann Latgé, 12 ans, a lu le discours du secrétaire d'état aux anciens combattants. ↗



↗ Commémoration du 8 mai 2013



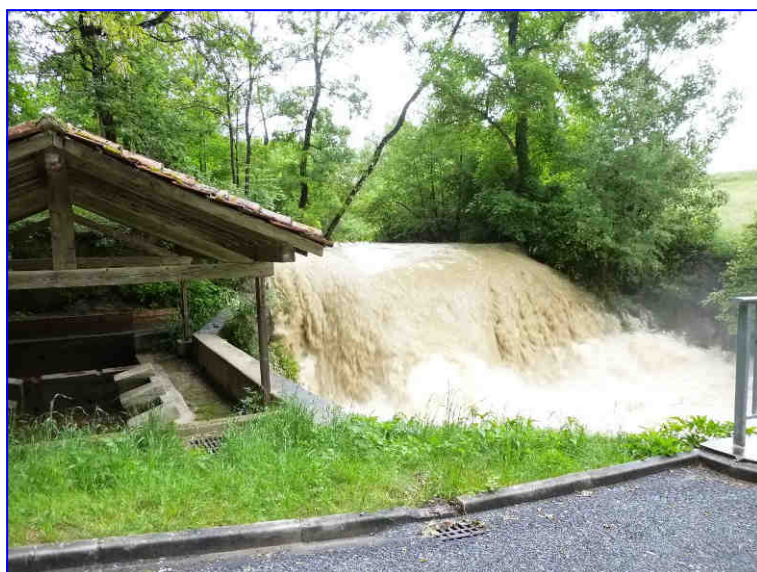
↗ Le 17 novembre 2013

Inondations du 30 mai 2013



L'année 2013 aura connu une pluviométrie très en dessus des moyennes, notamment au cours du printemps. **Ce sont environ 900 mm qui sont tombés sur Fréjeville en 2013** au lieu des 600 à 700 mm de moyennes habituelles.

Le 30 mai 2013, ce sont plusieurs champs et chemins qui ont été inondés. Le ruisseau de « L'Aybès » a connu une grosse crue comme on peut l'apercevoir ci-dessous au niveau du lavoir de « La Mouline » :



↗ Le lavoir de « La Mouline »



↗ « La Gayé »

Exposition d'artisanat d'art 'Passion, art et savoir faire' - 14 et 15 septembre 2013



Les 14 et 15 septembre dernier, à l'occasion des trentièmes Journées Européennes du Patrimoine, a eu lieu à Fréjeville la première exposition « Passion, art et savoir-faire ».

Cette manifestation ouverte à tous les exposants amateurs a permis de présenter au public pas moins de 300 tableaux, mais aussi des sculptures, poteries et paniers en osier. Pour cette première édition, nous avons enregistré plus de 400 visiteurs.

Devant l'enthousiasme suscité par cet évènement, l'association « Mémoire et Patrimoine » et la Mairie de Fréjeville qui sont à l'origine de l'organisation, ont décidé de reconduire l'opération lors des prochaines Journées du Patrimoine en 2014. Tous les artistes et artisans d'art amateurs sont dorés et déjà conviés à participer à la seconde édition de l'exposition « Passion, art et savoir-faire ».

Nous ne manquerons pas de vous informer dès que les inscriptions seront ouvertes.





Message du comité organisateur du Téléthon de Fréjeville :

Le dimanche 8 décembre, et pour la deuxième année consécutive, le Téléthon a été organisé à l'initiative de l'activité Badminton dirigée par Bernard Gruésó.

Dans la salle polyvalente de Fréjeville, de nombreuses activités ont été proposées tout au long de la journée : le matin, badminton et gymnastique, et l'après-midi, foot en salle et zumba.

En parallèle, dans la salle Fabre, s'est déroulé l'après-midi un concours de belote.

Un apéritif offert par la municipalité et animé par Mblia Tho et son guitariste est venu clôturer la journée.

Les adhérents(tes) du club de l'Amitié Carbes/Fréjeville avaient cuisiné des gâteaux, des oreillettes et des curbelets ; une loterie a également été organisée ; **l'ensemble de ces animations a permis de collecter la somme de 910 euros**, en hausse de 190 euros par rapport à l'année dernière.

Bernard Gruésó remercie la municipalité, les présidents d'Associations, les bénévoles, les participants aux diverses activités proposées ainsi que tous les généreux donateurs ; au-delà de l'aspect purement financier, cette journée très conviviale aura permis de sensibiliser les participants à la lutte contre la myopathie.

Un grand merci à tous, et nos meilleurs vœux pour 2014.



Le comité organisateur du Téléthon de Fréjeville



De nombreuses activités étaient proposées tout au long de la journée...

Association foncière de remembrement



Message de l'association foncière de remembrement de Fréjeville :

L'Assemblée Générale de l'Association Foncière de Remembrement s'est tenue le vendredi 17 Mai 2013 à 19h30 à la salle Fabre.

Le quorum n'étant pas atteint, 42 signatures et 40 pouvoirs soit 82 participations sur 265 membres, la réunion a été repoussée à 20h30, ainsi que le prévoit la convention.

Après un bref rappel sur le fonctionnement de l'Association, et de notre volonté d'accueillir des propriétaires de maisons individuelles au prochain renouvellement des membres du bureau, la présentation se poursuit avec :

- Monsieur Christian BARDOU, Président Délégué, qui nous présente les différents travaux réalisés en 2011 et 2012 :
 - ◊ Reprofilage du chemin des Esparots
 - ◊ Curage des fossés au carrefour du Pujol ainsi qu'à la Tourette
 - ◊ Enrochement d'une portion du fossé de Persipo
- Et Madame Mary-Line CAMOUS, secrétaire administrative de l'A.F.R., qui conclut avec le compte administratif 2012 et le budget primitif 2013.



Après quelques questions, l'Assemblée Générale est clôturée à 21h30. Rendez vous dans 2 ans.

Si 2012 était une année sans surprise, 2013 a battu le record de pluviométrie.

Les chemins d'exploitation ont souffert mais ne nécessitent pas de travaux en particulier.

On notera :

- Le curage du fossé de la Doumerié :
 - ◊ Dépense : 224,25 €
 - L'empierrement du virage du chemin du Quintal, le goudronnage étant pris en charge par la Mairie :
 - ◊ Dépense : 1 670,81 €
 - Les travaux d'épaveuse :
 - ◊ Dépense : 2 433,86 €
- ⇒ Soit un total de 4 328,92 €.



En dépense de fonctionnement :

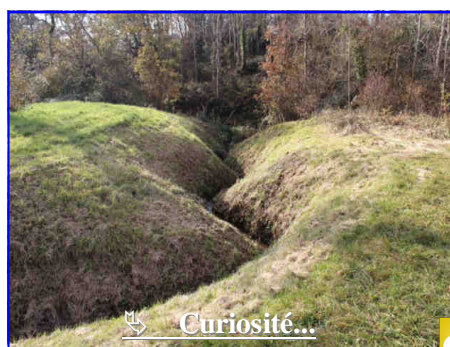
- Prime d'assurance : 99,27 €
- Indemnité trésor public : 41,03 €
- Indemnité secrétariat : 500,00 €
- Assemblée Générale : 42,70 €
- Frais de missions : 117,44 €
- Frais d'affranchissement A.G. : 34,80 €

⇒ **Total dépenses 2013 :** 5 164,16 €

⇒ **Recettes :** 5 886,14 €

Les membres du bureau vous souhaitent une Bonne Année.

Le président, Jean-François ALBERT





Message de la société de chasse de Fréjeville :

La saison de chasse 2012/2013 a connu une légère diminution du nombre de chasseurs; pour autant de jeunes chasseurs sur la commune se sont préparés à passer l'examen afin de renforcer l'effectif actuel.

Plusieurs battues aux renards ont été faites et malgré tout, il en reste encore.

La saison a été plutôt bonne : lièvres, faisans, perdreaux. Seul absent au tableau de chasse : le lapin.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 7 juin ; comme je l'avais annoncé précédemment, je n'ai pas renouvelé mon mandat de Président.

Après les élections, c'est Claude Molinier qui a été élu à l'unanimité.

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier tous les membres du Conseil d'Administration qui ont travaillé à mes côtés pendant 6 ans, ainsi que tous les propriétaires qui nous ont fait confiance en renouvelant leur bail vis-à-vis de la société.

Permettez-moi au nom de tous les chasseurs et de moi-même de vous souhaiter de bonnes fêtes et une bonne année 2014 accompagnée de tous mes vœux de réussite.

Le président d'honneur, Gilbert MANDOUL

Tout d'abord, un grand merci à Gilbert Mandoul pour son implication dans la Société de Chasse de Fréjeville. En effet, le 7 juin 2013, un nouveau bureau s'est mis en place. J'ai alors été élu Président de la Société de Chasse de Fréjeville.

Voici la composition du nouveau bureau :

- Président d'Honneur : Gilbert Mandoul
- Président : Claude Molinier
- Secrétaire : Christian Bardou
- Trésorier : Michel Tressol

Je vous invite à venir partager le repas traditionnel de la Chasse le Dimanche 13 avril 2014 à la Salle Fabre.

Pour toute demande de réservation, vous pouvez me contacter au 05.63.74.36.63. aux heures des repas.

Enfin, je vous adresse tous mes vœux de bonheur pour la nouvelle année 2014.

Le président, Claude MOLINIER



Message de l'association 'Les Amis du RPI des Farguettes - Carbes - Fréjeville' :

« Les Amis du RPI des Farguettes – Carbes – Fréjeville » est l'association de parents d'élèves du RPI mais pas seulement, elle est ouverte à tous, alors si vous souhaitez participer d'une manière ou d'une autre à nos organisations afin d'aider les finances des écoles pour l'épanouissement des enfants de nos villages, n'hésitez surtout pas.

Les manifestations prévues pour le moment sont :

- 9 février 2014: Loto à Fréjeville au gymnase
- Avril 2014: Carnaval et kermesse
- 25 mai 2014: Vide grenier à Carbes
- Juillet 2014: Spectacle des écoles et tombola

Contact :

- Bénédicte Franc, Présidente. 06.07.80.88.02.
- Chantal Vialatte, Secrétaire. 06.79.67.71.84.
- E-mail : lesamisdurpifcf@gmail.com
- Blog : <http://lesamisdurpidefcf.blogspot.fr>

La présidente, Bénédicte FRANC

Message de l'association 'mémoire et patrimoine de Fréjeville' :

L'Association « Mémoire et Patrimoine » de Fréjeville a été créée en février 2010 et compte à ce jour 40 adhérents/tes.

Son but premier est de collecter toutes les informations concernant la vie des habitants de Fréjeville afin de préserver ce patrimoine provenant de la mémoire des Fréjevillois et des Fréjevilloises.

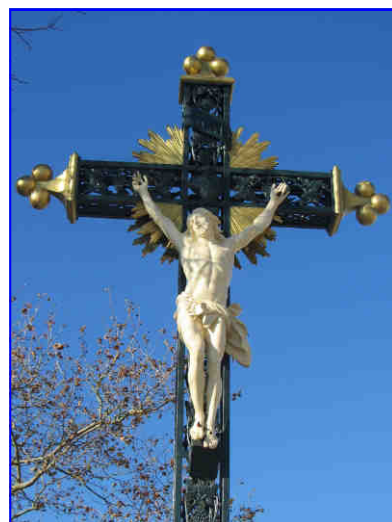
C'est pourquoi, dans un premier temps, et ce avec l'aide du Président du Club de l'Amitié Fréjeville-Carbes, nous avons pris l'option de collecter les informations auprès des personnes les plus âgées ; cette collecte permettra à leurs descendants de savoir comment leurs proches ont traversé le 20^{ème} siècle, une période si bouleversée en raison à la fois des guerres et du progrès.

Nous avons débuté les interviews en mars 2010, et nous avons partout reçu un excellent accueil auprès de toutes les personnes interviewées ; les interviews se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'année 2012. L'essentiel des informations recueillies permettra la réalisation d'un livre-témoignage sur la vie des habitants de la Commune.

Actions de l'Association en 2013 :

- La remise en état du calvaire, de la statue de la Vierge et des croix de la Commune de Fréjeville :

Cette opération s'est déroulée grâce au soutien de la municipalité, de l'abbé Gau et de nombreux bénévoles. Le 8 mars, la statue du Christ du calvaire devant l'église était transportée chez un artisan de Lacrouzette qui l'a parfaitement rénovée ; elle a ensuite été remise en place mi-mai. Les employés municipaux et de nombreux bénévoles ont participé aux travaux de peinture du calvaire, mais aussi de la statue de la Vierge et des nombreuses croix réparties dans les hameaux.



Statue de la vierge et croix du Christ proche de l'église

- Les Journées Européennes du Patrimoine :

Le samedi après-midi 14 septembre et le dimanche 15, l'Association et la Municipalité ont souhaité participer aux Journées Européennes du Patrimoine en organisant une exposition de peinture et d'artisanat d'art dans la salle polyvalente de Fréjeville, à l'initiative de Marjorie Mauriès, porteuse du projet. Il s'agissait de mettre en lumière les talents locaux.

Trente-six exposants sont venus présenter près de trois-cent cinquante tableaux et sculptures.

Cette exposition a été visitée par quatre-cent personnes.

(Vous pouvez voir les photos de l'évènement en page n°17)



L'Association a tenu son Assemblée Générale le 24 septembre ; la composition du Bureau a été modifiée comme suit :

- *Président* : Robert Soccol
- *Trésorier* : Béatrice Mahoux - *Trésorier-adjoint* : Michel D'Halluin
- *Secrétaire* : Claude Genevet - *Secrétaire-adjoint* : Maguy Delpech



Nos projets :

- Poursuivre la rédaction du livre sur l'histoire récente des habitants de la Commune
- Remise en état du socle de la statue de la Vierge devant l'église
- Remise en peinture du calvaire route des étangs
- Exposition des poteries découvertes à Fréjeville par Mr. Bordenave dans les années 1970

Nous tenons à remercier la municipalité, Mr. L'abbé Gau, Mr. et Mme Dubois, ainsi que toutes les personnes qui nous soutiennent dans la réalisation de ces projets.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous serez les bienvenus(es) ; vous pouvez nous contacter :

- au 05.63.74.36.56. (Robert SOCCOL),
- au 05.63.70.74.60. (Béatrice MAHOUX),
- ou au 05.63.74.32.13. (Maguy DELPECH).

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2014.

Le président, Robert SOCCOL

Club de l'amitié Fréjeville-Carbes



Message du club de l'amitié Fréjeville-Carbes :

La vie du club en 2013 :

Encore une année qui s'achève, mais voyons ce qu'il s'est passé en 2013.

Le bureau s'est réuni 4 fois. Il faut ajouter 4 réunions du conseil d'administration, soit au total 8 réunions pour retenir les dates des différentes animations et voyages. Tout cela pour donner encore plus de vie à notre club.

- 14 janvier 2013 : L'assemblée générale du club s'est déroulée dans la salle des fêtes à Fréjeville. Après les différents rapports, Mr Lucien Audoye, chef de secteur de Puylaurens, Mme Régine Lecru Présidente du club de Vielmur, Mr Michel Maurel Maire de Fréjeville, Mr François Ségur Maire de Carbes sont intervenus.
- 22 janvier 2013 : Réunion du C.A.. Élection du bureau qui reste inchangé. Mr Ludovic Barrau rentre au C.A. à la place de Mr André Landes.
- 23 février 2013 : Messe pour le club à Fréjeville.
- 04 avril 2013 : Repas de Pâques avec animation interne. 102 adhérents ont participé à ce repas.
- 09 avril 2013. Journée voyage avec Vielmur à Auvillar et Donzac (Tarn et Garonne).
- 10 avril 2013 : Belote et classement annuel du meilleur joueur. Mme Yvette Miro de Castres est classée 1^{ère}.
- 30 mai 2013 : Fête de la fédération à Lavaur. Trois personnes ont profité de cette journée de détente.
- 20 juin 2013 : Journée voyage à Ste Eulalie de Cernon (Aveyron). Le mauvais temps a amené des changements dans le programme de cette journée.
- 01 Septembre 2013 : Repas champêtre au bord du ruisseau d'Aybès. Très belle journée ensoleillée et une très bonne participation de l'ensemble des convives.
- 10 Septembre 2013 : Journée voyage à Marseillan. Visite de l'élevage d'huitres, bon repas à la ferme marine suivi d'une balade en mer.
- 13 Octobre 2013 : Loto organisé par le club. Très bonne participation 179 joueurs. Résultat satisfaisant.
- 23 Novembre 2013 : Repas du C.A. à Lautrec au restaurant « Le Coq en Pâte ». Ce repas est le remerciement de vous tous aux administrateurs.
- 04 Décembre 2013 : Repas de Noël. 94 participants. Très bonne ambiance avec une bonne animation.
- 20 Décembre 2013 : Goûter offert par le club aux élèves des écoles de Carbes, des Farguettes et de Fréjeville.

Cordialement à tous.

Pour le C.A., le président, Pierre VALÉRY.

Suite page suivante ⇨





Planning 2014

- Concours de Belote :
Toujours les mercredis salle Fabre à 14h00 à Fréjeville.
Dates : 08 janvier, 05 février, 05 mars, 02 avril, 14 mai, 11 juin, 03 septembre, 01 octobre, 12 novembre, 10 décembre.
- 13 Février 2014 : Assemblée Générale du club de l'amitié.
- 22 Février 2014 : Messe pour le club à Fréjeville.
- 27 Février 2014 : Assemblée générale départementale à Castres.
- 10 Avril 2014 : Repas de Pâques.
- Fin Avril - Début Mai : Journée voyage (à programmer).
- 19 Juin 2014 : Journée voyage (à programmer).
- 14 Septembre 2014 : Repas champêtre.
- 12 Octobre 2014 : Loto du club.
- 22 Novembre 2014 : Repas du C.A. (si reconduit).
- 04 Décembre 2014 : Repas de Noël.
- 19 Décembre 2014 : Goûter de Noël offert au R.P.I. (écoles).



↳ Repas de Noël du 4 décembre

Certaines dates peuvent être modifiées, tous les adhérents seront avisés.
Au nom du C.A. je vous souhaite une Bonne Année 2014 et surtout Bonne Santé.

Le président, Pierre VALÉRY

Association culturelle Hmong de Castres

Message de l'Association culturelle Hmong de Castres :

L'Association Culturelle Hmong de Castres a été fondée en 1994 et compte à ce jour un peu plus de 160 adhérents.

Nous avons pour but de satisfaire aux vœux des membres de notre communauté Hmong : celui de préserver et perpétuer la culture et les traditions Hmong.

C'est à l'occasion de notre nouvel an traditionnel, qui nous permet de rencontrer et retrouver des Hmong venant de toute la France. Lors de cette journée festive, a lieu le lancé de balle accompagné de chant d'amour pour faire la cour, des démonstrations de danses folkloriques, d'instruments de musique (comme l'orgue à bouche, la flûte de pan...), mais aussi des danses plus contemporaines tel que la country et le hip hop.

Notre association est très investie dans les œuvres caritatives et nous essayons au mieux d'aider d'autres associations qui font appel à nous.

En février 2012, nous avons organisé une journée caritative afin de récolter des fonds pour la création d'un monument dédié aux soldats Hmong morts pour la France durant la guerre d'Indochine. Ce fut un succès, puisque ce monument a été érigé et inauguré le 8 juin 2012 dans la commune d'Aubigny sur Nère.

Nous en profitons d'ailleurs pour remercier la générosité et la solidarité dont la commune de Fréjeville a fait preuve lors de cette occasion, et toutes les personnes qui ont fait le déplacement jusqu'à Aubigny sur Nère.



↳ Monument aux morts érigé à Aubigny sur Nère (Cher - 18)



↳ Démonstration de danses folkloriques lors du Téléthon 2012

Suite page suivante ⇨

Association culturelle Hmong de Castres (suite)



Pour ceux qui désirent être tenus informés de nos prochaines manifestations, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

La communauté Hmong et le conseil d'administration se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux 2014.

Contact :

- Mr Tho Laurent : 05.63.70.28.70. ou 06.74.28.92.73. laurent.tho.81@hotmail.fr
- Mme Mougel Tho Mblia : 05.63.37.12.26. ou 06.60.95.23.46. mblia@hotmail.fr

Le Président, Laurent THO

Comité des fêtes de Fréjeville



Message du comité des fêtes de Fréjeville :

Les membres du comité des fêtes de Fréjeville vous souhaitent une très bonne année 2014 à vous et à tous vos proches dans la joie et la fête !

2013 a été une grosse année pour le comité, aussi lors du salon Albigeois Anim'Ville nous a été attribué le trophée de la meilleure fête 2013 pour les communes de 500 à 1200 habitants ! (voir trophée ci-dessous).

Le dynamisme, la créativité et l'abnégation de notre commune ont été récompensés et nous allons faire en sorte que cela dure et mettre les bouchés double tout au long de cette année 2014.

Nous pouvons dorénavant vous dévoiler les principales dates ainsi qu'une bonne nouvelles pour notre fête annuelle puisque celle-ci aura lieu pour le week-end de pentecôte et comptera donc une soirée supplémentaire.

Les dates à retenir :

- Samedi 8 mars : - Moules / Frites
- Dimanche 6 avril : - Foire aux vêtements
- Samedi 10 et dimanche 11 mai : - Ball-trap
- Les 5, 6, 7 et 8 juin : - Fête annuelle du village
- Début octobre : - Foire aux vêtements
- Dimanche 7 décembre : - Foire aux jouets



Bonne Année festive !

Les présidents, Frédéric MAUREL et Guillaume CAMMAGRE



↳ [Équipe du comité des fêtes de Fréjeville](#)

↳ [Manhattan et Aligot](#)



↳ Patata trail le samedi 1^{er} juin 2013



Message de l'association sportive et culturelle de Fréjeville :

L'Association Sportive et Culturelle Fréjeilloise regroupe 220 adhérents répartis entre 7 activités ; le Bureau central de l'A.S.C.F. est composé comme suit :

- *Président* : Robert Soccol - *Vice-président* : Jean-Pierre Trévisiol
- *Trésorier* : Gilbert Mandoul - *Trésorier-adjoint* : Séverine Leverd
- *Secrétaire* : Julie Bousquet - *Secrétaire-adjoint* : Fabienne Cammagne

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS :

Le badminton :

- *Responsable* : Bernard Gruésio - Tél. : 06.11.66.08.19.
- *Adjoints* : Séverine Leverd - Tél. : 06.84.59.10.56.
Yann Albert - Tél. : 06.81.48.10.40.

Les entraînements ont lieu le mardi de 19h à 20h30 dans la salle polyvalente de Fréjeville.

Les entraînements se poursuivent en juillet et août.

Les effectifs sont de 19 adhérents.

Des rencontres amicales inter clubs sont organisées avec Lautrec, Brousse et St Julien du Puy.

Tous les niveaux sont acceptés, ainsi que tous les âges à partir de 13 ans.





Le foot à onze :

- *Responsable* : Gilbert Mandoul - Tél. : 06.87.92.41.38.
- *Correspondant* : Christophe Batut - Tél. : 06.73.63.71.59.
- *Entraîneur* : Philippe Beco - Tél. : 06.49.37.29.85.
- *Encadrement technique* : Francis Anselmi - Tél. : 06.13.41.53.03.

L'équipe Sénior évolue en 2^{ème} Division de District.

Les entraînements ont lieu le mercredi et le vendredi de 19h00 à 21h00.

Les rencontres ont lieu la plupart du temps le samedi soir, et exceptionnellement le dimanche après-midi.

La saison débute en septembre et se termine en juin.

Pour la saison 2013/2014, les effectifs sont de 22 licenciés + les dirigeants(tes).

L'équipe est inscrite en Coupe du Midi, en Coupe du Tarn et en Challenge Trouche.

L'initiation au football :

- *Responsable* : Gilbert Mandoul - Tél. : 06.87.92.41.38.
- *Correspondant* : Christophe Batut - Tél. : 06.73.63.71.59.
- *Entraîneur diplômé* : Francis Anselmi - Tél. : 06.13.41.53.03.
- *Adjoints* : Julien Roulland - Tél. : 06.81.11.53.77.
Laurent Soccol - Tél. : 06.63.20.56.79.
Jérôme Nurit - Tél. : 06.58.69.25.82.
Pierre Smaine - Tél. : 06.62.63.62.24.
Sébastien Roussel - Tél. : 06.70.60.08.01.
Alain Roussel - Tél. : 06.08.64.69.20.



Une formation/initiation au football est organisée depuis septembre 2010 à Fréjeville ; elle concerne les enfants de 5 à 11 ans.

Elle se déroule le mardi soir, le mercredi après-midi et le samedi matin.

Pour la saison 2013/2014, les effectifs sont de 21 enfants + les dirigeants.

Depuis septembre 2012, une entente pour l'initiation au football regroupe 60 enfants des clubs de Fréjeville, Saïx et Sémalens.

Des rencontres ont lieu avec d'autres écoles de football soit le samedi matin, soit le samedi après-midi.

La saison débute en septembre et se termine en juin.



↳ Le 2 octobre 2013, les joueurs du TFC sont venus au stade du Travet à Castres pour encadrer l'entraînement des jeunes ; quel plaisir pour les jeunes joueurs de rencontrer des joueurs professionnels du « Tef » aussi gentils et disponibles !



↳ Tournoi du district de football



La randonnée pédestre :

- *Responsable* : Robert Soccol - Tél. : 05.63.74.36.56.
- *Adjoint* : Thierry Causse - Tél. : 05.63.70.74.56.

Une sortie un dimanche par mois sur la journée.

Distances de 18 kilomètres en moyenne.

La saison débute en septembre et se termine en juillet par un week-end convivial.

Pour la saison 2013/2014, on compte 48 adhérents/tes.



La gymnastique :

- *Responsable* : Laurence Geneste - Tél. : 05.63.62.17.52.

L'activité débute mi-septembre et se termine la dernière semaine de juin.

Les cours sont mixtes et se déroulent à la salle Fabre au centre du village.

Ils sont dispensés par un professeur agréé : Sandrine Léonet

Il existe deux niveaux de cours : le mercredi de 18h à 19h pour une gymnastique « douce », et de 19h à 20h pour une gymnastique plus « tonique ».

Pour la saison 2013/2014, on compte 35 adhérents/tes.



La pétanque :

- *Responsable* : Alexandre Batut - Tél. : 06.20.68.36.01.
- *Adjoints* : Sabrina Maria - Tél. : 06.03.24.28.99.
Laurent Soccol - Tél. : 06.63.20.56.79.

L'activité s'étale de janvier à décembre.

Pour la saison 2013, on compte 16 licenciés/es.

La zumba :

- *Responsable* : Sylvie Causse - Tél. : 05.63.70.74.56.

Cette activité a débuté en septembre 2012. Muriel Delplanque est l'animatrice.

Le cours hebdomadaire se déroule le mercredi soir de 21h à 22h.

Des stages sont organisés le dimanche matin de 10h à midi, en moyenne deux fois par mois.

Pour la saison 2013/2014, on compte une cinquantaine d'adhérents(tes).



A noter que pour la saison 2013/2014, les activités Volley de compétition, Volley Loisirs et foot à sept se sont mises en sommeil.

L'ensemble des adhérents(tes) de l'ASCF vous remercie pour votre soutien et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année qui vient.

Le président, Robert SOCCOL

COMMUNE DE FRÉJEVILLE



1, rue de la mairie - 81570 FRÉJEVILLE

Telephone : 05.63.74.33.58.

Fax : 05.63.74.33.61.

E-mail : mairiefrejeville@wanadoo.fr

Site internet : www.village-frejeville.fr

Facebook : www.facebook.com/frejeville

Redaction du journal, photos et mise en page : M. Christophe MAURIÈS

[Sauf rédaction de : Mot du maire - M. Michel MAUREL, Rubriques budget et taxes - M. Thierry CAUSSE,
Mot des associations et divers articles - présidents des associations et/ou personnes citées]

[Sauf photos de : Jardins lors du concours des maisons et jardins fleuris 2013 - Mme Geneviève SOCCOL,
Inondations du 30 mai 2013 - M. Didier MAHOUX, Mot des associations - présidents des associations]

Édition : Mairie de Fréjeville - 81570 FRÉJEVILLE

Directeur de la publication : M. Michel MAUREL

Impression : Imprimerie Couleurs d'Autan - 81100 CASTRES

Remerciements : Avec l'amiable autorisation du propriétaire du Pigeonnier du 'Rouch' pour la photo - M. André RAYNAUD

Conseils techniques - M. Francky LE PELTIER - www.creaflash81.fr - 81220 GUITALENS-L'ALBARÈDE

Tirage : 320 exemplaires

